

## Filière viande, LES BOUTONS AURICULAIRES

Un vaste chantier de réflexion et rénovation des procédures d'identification a été lancé en 2004 et a permis d'introduire une notion de modularité : il est maintenant possible de choisir le niveau d'identification en fonction de l'utilisation du cheval. Deux niveaux sont désormais proposés aux éleveurs, chacun correspondant à une tarification adaptée. Un troisième niveau est à l'étude pour les équidés destinés à une filière courte. Un système d'identification basé sur l'utilisation de boutons auriculaires est en cours de test. Le principe est de remplacer le signalement et la pose du transpondeur par la pose de 2 boutons auriculaires, l'un électronique et l'autre inerte.



© DR / HIN

L'identification des équidés comporte actuellement plusieurs étapes :

- relevé du signalement (description des marques naturelles) ;
- pose d'un transpondeur électronique dans l'encolure par une personne habilitée (vétérinaire ou agent des Haras nationaux) ;
- édition du document d'identification et enregistrement (immatriculation) dans la base SIRE (système d'information relatif aux équidés) ;
- et dans certains cas seulement, vérification du signalement, réalisation du graphique et validation du document d'identification.

Les différents niveaux d'identification proposés aux éleveurs :

- niveau performance : adressé aux éleveurs qui pensent destiner leurs produits aux courses ou à la compétition. L'identification comprend alors un relevé de signalement, une pose de transpondeur dans l'encolure, une vérification du signalement à partir de 12 mois, la réalisation du signalement graphique et la validation du document.
- niveau loisir : prévu pour les éleveurs qui pensent ne pas avoir besoin des opérations de validation du livret en vue de la compétition. L'identification comprend donc seulement un relevé de signalement et une pose de transpondeur.
- 3<sup>ème</sup> niveau à l'étude : utilisation de boutons auriculaires, en cours de test.

### OBJECTIFS ET INTÉRÊTS FINANCIERS

Les producteurs de viande chevaline rencontrent de plus en plus de difficultés à valoriser leurs produits. Les représentants des éleveurs signalent que les marges très faibles permettent difficilement de supporter les coûts liés à l'identification électronique.

La seule piste de réduction des coûts est de se passer de l'intervention de l'identificateur habilité et de faire réaliser les opérations d'identification à l'éleveur, selon l'inspiration de la filière bovine.

Le transpondeur électronique est maintenant obligatoire pour tous les équidés. L'idée est de l'insérer dans une boucle auriculaire posée par l'éleveur, dans la mesure où la pose de la puce est un acte vétérinaire.

Le matériel envisagé est une boucle discrète de type bouton. L'éleveur la posera lui-même sur ses poulains rapidement après la naissance. Un document d'identification simplifié accompagnera l'animal.

Des travaux préliminaires d'exploration ont été réalisés en 2006 et 2007. Ils ont permis de mesurer l'acceptabilité du système par les éleveurs et la compatibilité des boucles auriculaires avec l'espèce équine. Afin de confirmer que ce type de matériel peut convenir pour l'identification des équidés, l'expérimentation est poursuivie en 2008 et 2009.

Ce système d'identification a été mis au point pour permettre :

- un allègement des coûts de l'identification ;
- une réalisation par l'éleveur des opérations d'identification de terrain ;
- une meilleure traçabilité (identification au plus près de la naissance) ;
- une mise à disposition des documents d'identification plus rapide pour les éleveurs.

Les indicateurs de la réussite de ce système d'identification seront :

- les données relatives au coût des différentes opérations, avec analyse comparative avec les données existantes sur l'identification actuelle des équidés concernés (chevaux de trait notamment), avec validation ou non des hypothèses de départ ;
- les délais d'identification des chevaux concernés, comprenant également les délais d'édition des documents d'identification.

## ► EXPÉRIMENTATION

### Année 2006

#### • travaux engagés

- ✓ évaluation des différents matériels disponibles ;
- ✓ identification de la zone de l'oreille la plus à même de porter une boucle ;
- ✓ préparation des premières poses sur des animaux vivants ;
- ✓ enquête auprès d'un échantillon d'éleveurs sur leur perception de l'identification ;
- ✓ leurs attentes et leur réaction face à l'utilisation de boutons auriculaires.

#### • conclusions

- ✓ l'enquête a révélé un besoin à satisfaire sur le terrain et de réelles possibilités de mise en place ;
- ✓ la poursuite des travaux avec essais terrain est donc décidée et la rédaction d'un protocole d'expérimentation est engagée ;
- ✓ un emplacement préférentiel de la boucle sur l'oreille est déterminé ;
- ✓ le matériel n'est pas encore choisi définitivement.

### Année 2007

#### • travaux engagés

Etude exploratoire visant à choisir définitivement le matériel et à vérifier que celui-ci était bien supporté par les équidés sur un échantillon restreint :

- ✓ test du matériel par des éleveurs volontaires (41 poulains de l'année ont reçu un bouton auriculaire sur l'oreille droite) ;
- ✓ 36-poses supplémentaires sur des chevaux adultes.

#### • conclusions

- ✓ les modèles de type « porte manteau » doivent être écartés ;
- ✓ la pose de la boucle doit être réalisée dans les 8 jours qui suivent la naissance (traçabilité renforcée, meilleure cicatrisation, contention plus facile) ;
- ✓ la cicatrisation chez le cheval n'est pas aussi rapide ni aussi nette que chez les autres espèces ;
- ✓ la position de la boucle sur l'oreille n'est pas déterminante pour la cicatrisation de la plaie ;
- ✓ le protocole de pose a une influence sur la cicatrisation : différentes préconisations peuvent être émises (couper les poils de l'oreille avant la pose, désinfecter la boucle, désinfecter l'oreille...)

La courte durée de cette étude n'a pas permis de conclure sur les taux de chute, qui devront être observés sur une plus longue période.

La poursuite des travaux est décidée sur un plus grand échantillon, avec étude statistique du taux de chute, en vue d'un agrément officiel du matériel sur l'espèce équine.

### Année 2008

#### • objectifs

L'expérimentation 2008 avait pour objectifs :

- ✓ de confirmer que le matériel est compatible avec une identification de qualité pour les équidés ;
- ✓ de confirmer que ce système d'identification répond aux attentes des différents acteurs concernés ;
- ✓ et surtout de réunir les connaissances techniques suffisantes pour déterminer les seuils de performance attendus pour ce matériel (tenue dans le temps notamment).

#### • travaux engagés

Il s'agissait de tests réalisés sur le terrain sur des poulains de trait nés en 2008, qui visaient à mesurer le taux de chute sur une période de 6 à 10 mois.

Pour cela, il fallait boucler au moins 196 animaux et avoir un suivi du bouclage sur une période minimale de 6 mois pour avoir 5 chances sur 100 de rejeter un bon modèle et 1 chance sur 100 d'accepter un mauvais modèle.

Il fallait une importante marge de manœuvre pour anticiper les « perdus de vue » et les non retours d'informations ; il est donc décidé d'essayer de boucler environ 600 poulains

Le principal paramètre testé est le taux de survie de la boucle.

Une boucle est considérée comme « morte » quand elle est perdue (ou retirée), cassée, illisible (ou dont le marquage est effacé). Aucune donnée n'existant actuellement sur la pose de boucle sur les équidés, il a été décidé de poursuivre les travaux en conditions expérimentales en 2008 pour aboutir sur la définition des seuils de performance adaptés. Il n'a pas été précisé de « valeur objectif » du taux de survie pour 2008

#### • résultats

90 éleveurs, 405 boucles posées, 386 boucles prises en compte dans les calculs, 190 poulains suivis sur 6 mois. 28 chutes ou débouclages pour infection.

Le taux de survie des boucles, en moyenne sur 58 semaines d'expérimentation est de 93% (28 chutes sur 386 poses). Mais les données restent fiables et bonnes jusqu'à 30 semaines, où on trouve un taux de survie compris entre 92 et 97%. Au-delà, les effectifs de poulains deviennent insuffisants et l'intervalle de confiance est bien trop important pour tirer des conclusions fiables (le taux de survie est compris entre 59 et 92% à 50 semaines sur un échantillon de 8 poulains!).

L'échantillon (400 poulains) représente 5 à 10% de la population totale de poulains susceptibles d'être bouclés. Il représente la population visée de façon satisfaisante. Sur les 90 éleveurs participants, 2 comptent près de la moitié des chutes de boucles.

Le modèle d'analyse statistique utilisé est calibré pour des élevages bovins, aux effectifs bien plus importants. Ici, beaucoup d'élevages n'avaient qu'un seul poulain bouclé, ce qui n'a pas permis de déterminer un effet élevage.

A cause de ces 2 événements, il n'a pas été possible de préciser de façon fiable une influence du sexe, de la position sur l'oreille, de la race, de l'âge à la pose ou du mode d'élevage sur les « morts » de boucles.

## • conclusions

Il est donc décidé de se donner du temps pour obtenir des informations complémentaires et confirmer ces premières références techniques sur l'espèce équine en poursuivant l'expérimentation sur 2009, avec un suivi des poulains au relevé de signalement et avant la vente, plus une nouvelle analyse statistique (échéance: avril 2010).

Il faudra examiner de près le cas des 2 élevages principaux qui ont rencontré des difficultés en 2008 et analyser plus finement les raisons qui ont poussé la morté des éleveurs 2008 à ne pas reprendre l'expérimentation en 2009.

L'identification par bouton auriculaire intéresse d'autres pays : il est décidé d'organiser une mise en relation des différentes équipes travaillant sur le sujet.

L'année 2008 a permis un premier essai terrain sur un grand nombre de poulains. L'année 2009 permet de tester la pose de 2 boucles. L'année 2010 devrait faire un pas de plus en direction du système final avec 2 boucles et suppression du signalement (faisabilité réglementaire à confirmer).

Les évolutions réglementaires seront lancées en 2010 pour aboutir à une mise en place pour 2011.

- Massif central / Limousin ;
- Bretagne ;
- Franche Comté ;
- Nord Est (zone d'élevage de la race ardennaise).

780 boucles ont été commandées par 180 éleveurs.

## FUTURES MODALITÉS D'IDENTIFICATION PAR BOUTONS AURICULAIRES

Le choix sera toujours laissé aux éleveurs : ils pourront toujours choisir entre une identification basée sur un signalement + transpondeur dans l'encolure et une identification basée sur la pose de 2 boutons auriculaires.

L'éleveur pourra aussi changer d'avis : une fois ses boutons posés, il pourra demander à un identificateur de passer les enlever et les remplacer par un relevé de signalement + un transpondeur dans l'encolure.

L'éleveur devra poser lui-même ses boutons auriculaires et ce, dès la naissance (question d'amélioration de la traçabilité mais aussi de facilité de pose).

1. L'éleveur commande donc les boutons auprès des Haras nationaux dans le courant de l'hiver, avant le début des naissances. Il les reçoit à son domicile.

2. Dans les 8 jours qui suivent la naissance du poulain, il pose 2 boutons auriculaires par animal, le bouton électronique à gauche et le bouton inerte à droite.

3. Il informe immédiatement les Haras nationaux de la pose des boutons en indiquant le n° de bouton posé et l'identité du poulain (n° de saillie, ...). La procédure de déclaration de naissance devrait être l'occasion de réaliser cette opération mais nécessite encore quelques aménagements. Cette opération revient à :

- a. déclarer l'identification de l'animal (utilisation de boutons auriculaires) ;
- b. déclarer les origines de l'animal (n° de boutons Y posés sur le poulain issu de la saillie X (mère + père connus).

4. Les Haras nationaux éditent un document d'identification portant le n° des boutons auriculaires et les origines déclarées par l'éleveur. Il apparaîtra clairement sur le document que les origines ne sont que déclarées.

5. Le poulain porte dès la naissance l'appellation de la race correspondant à la saillie dont il est issu, ce qui permet aux associations nationales de race de conserver des effectifs de naissance stables.

Les futures modalités de certification des origines et de gestion des stud books sont en cours de définition et devront être validées d'ici la fin de l'année 2009. ■

Delphine de CADOLLE



© DR / HN

## Année 2009

L'expérimentation menée en 2008 a été reconduite en 2009 pour confirmation des résultats et approfondissement de différents points à étudier :

Pour l'expérimentation 2009, les zones géographiques retenues sont (toutes tailles d'élevage confondues) :

- Pyrénées ;

